

Communiqué de presse



Inscriptions sur les listes électorales de Vichy Elections départementales et régionales 2015

Vous êtes **nouveau résident** à Vichy ou vous atteindrez votre **majorité au plus tard le 28 février 2015** ou bien encore vous figurez pour la cinquième année consécutive au rôle d'une des contributions directes communales, alors vous avez **jusqu'au mercredi 31 décembre 2014 à 17 heures**, pour vous inscrire sur les listes électorales de Vichy.

Vous devrez vous présenter **personnellement en mairie** (*au Service Elections au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville*) muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif (*quittance de loyer établie par une agence ou facture EDF, téléphone fixe, portable, eau ou les avis d'impositions des 5 dernières années ou une attestation du percepteur*).

☛ **Les personnes qui ne pourraient pas se déplacer peuvent aussi faire leur demande :**

- par **courrier** à l'aide du formulaire prévu à cet effet disponible en mairie ou sur le site "service public", en joignant la copie des pièces justificatives demandées
- **en ligne** sur le site internet de la Ville de Vichy en suivant les instructions de télé-procédure
- par un **tiers dûment mandaté** (*procuration datée et signée par le mandant*) muni de sa pièce d'identité, qui viendra avec les pièces justificatives requises

Les électeurs **ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à faire leur changement d'adresse en mairie (*avec un justificatif de leur nouvelle adresse*) afin de recevoir les documents électoraux liés aux futurs scrutins.

☛ **Les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale de Vichy n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé d'adresse au sein de la commune**

Contact presse

Ville de Vichy

Direction de la
Communication

04 70 30 55 12

04 70 30 17 02

www.ville-vichy.fr

SERVICE ELECTIONS/AFFAIRES CIVILES ET MILITAIRES

Place de l'Hôtel de Ville - Tel. 04 70 30 17 22

Ouvert les lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
et les mardi et jeudi de 8h30 à 17h non stop

Décembre 2014